

AVECin - Assemblée générale

20 novembre 2004
Le Mont / Lausanne

ORDRE DU JOUR

1. Accueil et salutations
2. Procès-verbal de l'assemblée générale 2003
3. Rapport d'activité du comité
4. Message des invités
5. Rapport des comptes
6. Élection de nouvelles vérificatrices
7. Élection au comité
8. Élection de délégué(e)s à la SPV
9. Divers
10. Présentation de la commission Cin de la DGEO
11. Message de la présidente
12. Allocution de Mme A.-C. Lyon Conseillère d'Etat
13. Questions - échanges

1. Accueil - salutations et présentation des invités

Christian Carrard, président de l'assemblée, ouvre l'assemblée générale de l'AVECin en saluant les personnes présentes.

Les personnalités suivantes sont ou seront présentes:

Mmes et MM. : Anne-Catherine Lyon Conseillère d'Etat
Jacqueline Pellet resp. d'unité DGEO
Annie Cherpillod collaboratrice DGEO
Georges Hoefflin Pdt de la com. Cin
Anne Clerc formatrice HEP
Jacques Daniélou Pdt SPV
Jean.-Marc Haller secrét. gén. SPV
Yves Froidevaux Pdt AVMP
Marie -Claude Reymondin Pdte SVASPRYJAD
Luc Vittoz Pdt AVEPS
Anne Gilliéron Pdte AVESAC
Lucia Polli représ. AVMES
Irène Gardiol doyenne des classes d'accueil, Lausanne
Sylvie Pittet-Blanchette APE

Sont excusés:

Mmes et MM. : Cilette Cretton dir. adj. DGEO
Nicolas Ryser resp. d'unité DGEO
Anne Volet rép. CYP2 DGEO
Patricia Gilliéron chercheuse URSP
Marie -Claire Tabin Pdte SPR
Madeleine Jacquet Pdte AVMACT
Edouard Montagrin Pdt 5-9
Sylvie Winkler collab. DGEO
Freddy -Daniel Grossen Pdt ADESOV
Marianne Stauffer enseignante
Isabelle Berney-Monnier enseignante.

Accueil Rapport d'activités 2004 par Monique Capt Pdte AVECin

Chers invités, chers collègues,

Permettez-moi tout d'abord, au nom du comité, de dire le plaisir de vous retrouver aujourd'hui pour notre Assemblée Générale.

Cette dernière année fut chargée, vivante et intéressante ... sur le plan politique, pédagogique et syndical!

Le plan politique tout d'abord avec l'intérêt que tout le pays exprime à propos de l'importance à accorder à la prise en charge des jeunes enfants. Cette considération doit nous réjouir et nous conforter dans notre rôle, mais cette soudaine sollicitude ne doit pas nous faire oublier de rester attentifs à ce qui mijote dans les casseroles de certains de nos dirigeants.

L'école à trois ans, l'école à quatre ans, le Cin obligatoire, les missions essentielles de cette école ont été au cœur des débats qui ont animé les séances du comité.

Nos coups de cœurs, suite à certains articles lus dans les journaux (je pense par exemple à "Chapeau les instits" de Jacques Pilet dans l'Hebdo) auquel nous avons répondu, Yves Froidevaux pdt des maîtres primaires et moi-même.

Nos coups de colère, après avoir entendu un membre d'Avenir suisse prétendre que si les enfants commencent l'école une année plus tôt, ils liront une année plus tôt tout simplement!

Une année donc où le politique s'est emparé du préscolaire et qui permet cette rencontre, aujourd'hui, avec la Cheffe de Département de la Formation et de la Jeunesse.

Le plan pédagogique ensuite, avec une première rencontre entre les membres de la Commission du Cycle Initial (qui vous sera présentée un peu plus tard) et le comité de l'AVECin. Les réflexions des membres de cette commission ainsi que celles des membres de votre comité vont, pour l'essentiel, dans la même direction et l'ambiance cordiale qui a régné durant la rencontre en laisse augurer d'autres, intéressantes et constructives.

La participation des présidents de l'AVECin et de l'AVMP comme représentants SPV dans le groupe "Résonance" , qui a aidé à la mise sur pied du FORUM de la LECTURE.

Une rencontre avec Mme Anne Clerc, formatrice HEP, qui nous a permis de faire part de nos doléances face aux carences de la formation des enseignantEs se destinant au cycle initial. Nos espoirs vont à une reconnaissance de la spécificité des connaissances à avoir pour prendre en charge de jeunes élèves.

Un article dans le journal "l'Educateur" dénonçant les difficultés que rencontrent certains et certaines d'entre nous dans la prise en charge d'enfants difficiles.

la relecture d'une étude concernant l'observation de l'organisation du travail au préscolaire de Mme Patricia Gilliéron, chercheuse à l'URSP

Enfin, la demande exaucée de voir la méthode de lecture " La planète des Alphas" disponible à la CADEV.

Le plan syndical pour terminer:

- avec des rencontres toutes les quatre à six semaines entre les présidents des associations SPV
- avec la présidence de Samyr Chajai du groupe Cin-Cyp 1 du SER
- avec la participation de certains d'entre nous aux diverses rencontres organisées par le SER, dont les Assises de l'Education du 25 sept. dernier et la participation aux assemblées des délégués de la FSF.

Je laisserai à Jacques Daniélou le soin de présenter, en quelques mots, les accords signés par notre faitière, la FSF, avec le Conseil d'Etat ainsi que les réflexions du comité de la SPV à ce sujet et concernant l'avenir.

Je vous remercie de votre attention et nous souhaite une bonne Assemblée Générale.

2. Procès-Verbal de l'assemblée générale 2003

Ce P.V. est disponible sur le site de la SPV

Personne ne faisant de remarque et personne n'ayant de question à propos du dit PV, celui-ci est adopté par l'assemblée en levant la main.

3. Rapport d'activité du comité

Celui-ci, également, ne suscitant aucune remarque ou question particulière est adopté par l'assemblée en levant la main.

4. Message des invités

Jacques Daniélou - Pdt SPV

Grâce à l'engagement des enseignants dans la grève et les manifestations, un accord a pu être obtenu à l'issue d'une semaine de négociations au lieu des deux jours initialement prévus.

L'économie prévue sera de 156 millions en 4 ans au lieu des 240 millions en 3 ans prévus au départ. Ces accords permettent de protéger les salaires des jeunes enseignants qui toucheront 80% de leurs annuités ainsi qu'une légère augmentation sur le renchérissement.

Il n'y a pas de changement pour la caisse de pension pour le moment: les proportions de participation sont toujours fixées à 9% pour les salariés et 15% pour l'employeur.

D'autres thèmes ont également pu être abordés, notamment les problèmes de surcharge de travail.

Pour le futur, les thèmes principaux de discussion seront axés sur la grille salariale et la caisse de pension. Le printemps sera peut-être chaud!

Luc Vittoz - Pdt AVEPS

Nous présente la campagne "ENFANCE ACTIVE, VIE SAINTE" destinée à lutter contre la sédentarité et les problèmes qui y sont associés.

Le matériel consiste en une brochure, un DVD, un jeu de cartes et un livre du professionnel. Il nous propose d'en faire la promotion lors de nos soirées de réunion de parents.

Ce matériel peut être commandé à la CADEV ou chez les maîtres de sport et éducation physique.

Il nous recommande le cours de formation continue HEP : EP 012.

L'année 2005 est décrétée " Année internationale du Sport et de l'Education Physique".

La journée de lancement, prévue le 7 avril 2005, se déroulera en présence de l'ancien conseiller fédéral M. Adolf Ogi.

Mme Irène Gardiol - Doyenne des classes d'accueil de la ville de Lausanne

Du CIF pour le CIN? Question volontairement provocante!

Toute une réflexion s'engage: il est nécessaire de voir ce qui se fait sur le terrain et un groupe de travail se constitue à Lausanne, ouvert aux enseignant(e)s CIF et aux enseignant(e)s Cin.

Il serait intéressant que les diverses régions du canton soient représentées.

On cherche encore des personnes intéressées. Première réunion : le 13 décembre

Une feuille d'inscription est à disposition à l'issue de l'AG.

Sylvie Pittet - Pte APE

L'école enfantine est le premier lieu de rencontre des parents avec l'école.

Les parents sont actuellement un peu désarmés. Il est nécessaire de redéfinir le cadre des relations École - Famille et de rétablir la confiance qui en est l'ingrédient essentiel.

5. Rapport des comptes

Florence nous donne un aperçu des comptes de l'exercice 2003-2004.
Dans le bilan de clôture au 30.09.2004 nous avons à notre ACTIF:

au CCP:	4944.92
au compte épargne BCV:	<u>5254.20</u>
pour un montant total de:	10199.12

Dans le compte pertes et profits 2003-2004:

un bénéfice de l'exercice de	1431.65	assuré grâce à l'arrivée de nouveaux membres SPV de la section AVECin.
------------------------------	---------	--

Les frais du comité ont été moins importants cette année, le nombre de séances ayant été moins élevés (frais de déplacements).

Pour l'année prochaine, la nouveauté sera l'ouverture d'un poste Internet.

6. Rapport des vérificatrices et nomination des nouvelles vérificatrices pour l'année 2004-2005

En l'absence de Mme Catherine le Bourhis, Mme Rahel Worrod Bachmann, suppléante, atteste avoir vérifié les comptes, en a constaté l'exactitude ainsi que la bonne tenue.

Elle demande à l'assemblée d'en donner décharge à la caissière ce qui est fait spontanément par acclamations.

Nomination de deux nouvelles vérificatrices ainsi que de deux suppléantes:

vérificatrices

Mmes Catherine Le Bourhis & Chantal Vial

suppléantes

Francine Gindroz & Janine Isaz

7. Élection au comité

Dès le mois d'août 2004, **Mme Nathalie Katz Lachavanne** participe à nos séances de comité et désire formellement en faire partie.

Au vu de son expérience et de son intérêt pour le cycle initial, le comité, en la personne de Samyr Chajaï demande à l'assemblée de l'élire au sein de notre équipe.

Ce qui est fait par acclamations.

8. Nomination de délégué(e)s à la SPV

L'assemblée des délégués est l'organe de décision de la SPV. Chaque groupe a droit à un certain nombre de délégué(e)s. L' AVECin a droit à 30 personnes. Actuellement, 27 personnes sont nommées.

Nous devons donc élire aujourd'hui 5 nouvelles personnes dont 3 délégué(e)s et 2 suppléant(e)s :

les personnes suivantes, se sont spontanément proposées:

Mesdames :	Marianne Oberson	Le Brassus
	Dominique Guillaume-Gentil	Le Lieu
	Mireille Brignoli	Rolle
	Rahel Worrod Bachmann	Bussigny
	Françoise Gauthier	Lausanne

Un grand merci à toutes ces personnes.

9. Divers

Mme Chantal Wulliamoz - enseignante Cin à Renens, nous donne des nouvelles du document : **la lecture en jeux**, qui avait été présenté lors de la semaine de lecture ce printemps. La mise en ligne de ce document rencontre quelques problèmes ; d'une part, de compression de dossier et, d'autre part, comme il contient des activités avec la Planète des Alphas, les auteurs de cette méthode tardent à donner leur autorisation...

A suivre donc. Un avis sera inséré dans l'Éducateur dès que ce document sera disponible.

Une enseignante demande des précisions concernant un article paru dans le journal « Le Matin » concernant l'augmentation de 3 ans à l'âge de retraite.

J. Daniélou: Cette question doit être attaquée de front et devra naturellement prochainement faire l'objet d'un débat. On ne peut nier que la situation actuelle a évolué, ne serait-ce que par l'allongement de la durée de vie et la retraite étant payée par les actifs...

J.-M. Haller qui est membre de la commission tripartite qui doit discuter de toute modification de loi sur la CPEV répond qu'il y a des documents qui existent depuis une année et demi et qu'ils n'ont jamais vu.

Une exigence, notamment, est qu'ils doivent connaître le calendrier de mesures à l'avance, tout devant être toujours terminé assez rapidement.

Actuellement il n'y a eu que des modifications techniques telle que par exemple la possibilité d'avoir une retraite partielle (être partiellement en activité et partiellement en retraite).

Evidemment, ces améliorations ont un coût pour le bénéficiaire.

Il espère que le calendrier sera fait avec des délais raisonnables qui leur permettront d'analyser, d'enquêter et de mener une réflexion!

Pour ce qui a été écrit dans « Le Matin », c' était incorrect, cette info étant "partie" d'un « catalogue d'idées » qui doit nourrir la réflexion sur toutes les solutions possible.

Selon J.M. Haller, cette solution ne devrait pas voir le jour étant donné qu'elle coûterait plus cher à l'Etat (On garde un personnel plus cher plus longtemps !)

Par contre, ce printemps, il faudra se mobiliser certainement pour défendre les acquis des personnes qui prendront leur retraite en 2030.

J. Pellet - DGEO Rappelle que l'opération du BUS PLURILINGUE est destinée à **toutes** les classes, également celles qui n'ont pas d'élève allophone. Il s'agit d'une sensibilisation à EOLE concernant le Cin - Cyp 1 - Cyp 2. Pour les élèves, une ouverture aux langues.

L.Vittoz - AVEPS présente encore un petit fascicule de la pyramide alimentaire et précise que celui-ci se trouve aussi sous forme de poster que l'on peut commander sur une feuille d'inscription disponible à l'issue de l'assemblée.

10. Présentation de la commission Cin de la DGEO

M.G.Hoefflin - com. Cin

La Commission Cin est un espace de réflexion. Elle travaille, de manière collective sur le long terme, fait un état des lieux, réfléchit aux caractères positifs et négatifs de ce qui pourrait être choisi. Elle répond aux mandats de la DGEO et rend des comptes à Mmes Cretton et Pellet.

Composition de cette commission:

Monsieur George Hoefflin pdt et logopédiste
Mesdames Annie Cherpillod (repr. DGEO)
 Frédérique Aeschbacher (enseignante)
 Loyse Baillif (enseignante)
 Christine Croset (rythmicienne)
 Michèle Cusinay (HEP - form. continue)
 Henriette Déjardin (ens. + HEP)
 Myriam Eich (psychomotricienne)
 Nathalie Katz (enseignante)
 Christiane Veya (enseignante)

La Commission Cin, dont le mandat a été renouvelé en 2002, est composée de spécialistes de la petite enfance (logopédiste - enseignant(e)s - formateurs - rythmicienne - psychomotricienne - et représentant de la DGEO)

Elle s'est référée, pour travailler à son mandat, au PEV ainsi qu'à PECARO.

Elle a travaillé selon 7 grands axes:

- cursus pédagogique et éducatif,
- biorythme, santé de l'enfant en bas âge,
- compétences cognitives et comportementales.
- réseau partenaire
- implications socio-parentales
- implication pour la formation des enseignants
- typologie des cycles (mono ou multi-âge)

Elle prend en compte en plus tous les problèmes liés à l'évaluation.

Le professionnel de l'enseignement est aujourd'hui un praticien artisan, un maître instruit, un technicien, un acteur social et une personne.

Au Cin, il y a une très bonne participation à la formation continue.

Pour renforcer les compétences de la com. Cin, elle fait appel à des spécialistes:

Mme Laurence Rieben de la maison des petits à Genève et prof. à UNIGE.
Mme Joëlle Rey enseignante pour son expérience du décroisement.
Mme Chantal Tièche spécialiste mathématique et chercheuse à l'IRDP.
M. Léo Barblan Dr en psychologie.
Mme Nathalie Katz pour son travail de licence sur le Dossier d'apprentissage.
Mme Fabienne Blandenier.
Mme Anne Volet consultation PECARO.
Mme Anne Clerc prof. form. HEP.
Le comité de l'AVECin.

En Suisse romande, il n'y a pas d'école enfantine obligatoire. Dans presque tous les cantons cependant on trouve 2 années d'école enfantine.

Une obligation permettrait de valoriser ce cycle.

Il s'agit de ne pas primariser le cycle initial

Quelques pistes:

- renforcer, dans la formation initiale HEP, ce qui est spécifique du développement du petit enfant.
- développer la formation continue
- développer le centre de ressources péd. HEP
- développer le soutien et l'accompagnement de projets pédagogiques
- développer un réseau de personnes ressources.
- mise en œuvre d'un observatoire
- mise sur pied d'un groupe de réflexion pour l'introduction d'un plan d'études pour le Cin.

Au départ, le rapport de la Commission Cin n'a pas été pensé tout public, mais il pourra être consulté plus tard par chacun(E).

Pour plus d'infos: george.hoefflin@edu-vd.ch

11. Accueil de Mme A.-C. Lyon par M. Capt

Madame la Conseillère d'Etat, chers invités, chers collègues,

On rencontre actuellement un fort engouement pour la scolarisation précoce des enfants, ceci pour le meilleur lorsqu'il s'agit de lui accorder toute sa considération et prendre en compte l'épanouissement des élèves, ou pour le pire lorsqu'on voudrait lui faire jouer une partition qui n'est pas de son registre. Cet intérêt offre assurément l'opportunité de débattre de questions touchant aux missions essentielles du cycle initial.

Par ailleurs, le contexte financier que l'on sait impose une réflexion sérieuse et rigoureuse sur les changements imaginés dans le but louable de préparer au mieux les enfants à leur vie future.

Ouvrir le débat, poser certaines questions, même si celles-ci dérangent, est important, et je remercie chaleureusement Madame Anne-Catherine Lyon, cheffe de notre département, d'avoir accepté cette rencontre.

Toutefois, avant de lui céder la parole, je voudrais reprendre ici les mots d'Olivier Maulini, chercheur et professeur à la Fapse de Genève, qui dit qu'il y a deux façons de disqualifier les gens de métier : "dire à leur place quelles sont les bonnes pratiques, ou dire, qu'à leur place, on ne discuterait pas des pratiques".

Comme lui, nous avons la conviction que "renforcer les pratiques, c'est accepter d'en discuter".

12. Allocution de Mme Anne-Catherine Lyon

La volonté politique n'est rien sans les personnes avec lesquelles on travaille!

La discussion peut être parfois vive!

Elle s'occupe de tout ce qui concerne la petite enfance, et entre autres, la question des crèches et des garderies. L'intention évidente du patronat est de permettre aux femmes de produire du travail sans discontinuer, alors que pour la gauche, ce serait plutôt pour une question d'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

C'est un débat très actuel en raison du vieillissement de la population.

Actuellement, il y a une réflexion de fond sur les 0-12 ans. Un projet de loi sur l'accueil de jour des enfants est en préparation (et non plus seulement sur la petite enfance)

Quelques chiffres: 100 millions sont consacrés à la petite enfance dont 50% à la charge des communes, 30% à la charge des parents et le reste au canton.

La nouvelle loi modifierait la part financière patronale.

Il y a environ 10'000 places en garderie, soit environ 2,5 enfants par place!

En scolarisant de manière plus précoce les enfants, cela permettrait d'économiser des coûts.

Cette nouvelle loi demanderait cependant 10 millions de plus (6 millions actuellement)

Cela impliquerait de supprimer d'autres dépenses ou d'augmenter les impôts.

Pour toutes ces raisons, la rencontre avec le Cin est importante.

Elle attache de l'importance à la formation qui est donnée aux enfants.

Puis elle nous assure que tout ce qui sera entrepris sera toujours fait avec nous et jamais contre nous.

De ce fait, elle attend avec impatience le rapport de la Commission Cin.

Puis Mme Lyon reprend les problématiques énoncées dans notre dernier n° d'AVECinfo et y répond:

Le Cin obligatoire : 95% des enfants sont inscrits au Cin : le terme facultatif est donc très relatif.

Mme Lyon est pour le caractère obligatoire, mais pour y faire quoi?

A l'autre bout de la scolarité, les jeunes qui entrent en apprentissage ont en moyenne 18 ans et 3 mois; certains ont beaucoup de difficultés en français et en mathématiques.

Est-ce que pour améliorer ça, il ne faudrait pas entreprendre un certain nombre de choses plus tôt pour consolider ces apprentissages?

PECARO est mis en discussion. On souhaite un débat de fond et un consensus entre les divers cantons romands.

Des objectifs au Cin ne veulent pas dire sanctions et redoublements, on ne parle pas ici d'objectifs certificatifs.

Il y a une nécessité d'étaler les objectifs de -2 à +2 en un cycle de 4 ans jusqu'à la fin du CYP 1.

Dans le cycle initial vaudois, il se dégage deux grandes tendances: socialisation et préparation à l'école primaire et il lui paraît important de clarifier les objectifs d'apprentissage.

Harmonisation des horaires : Ce thème branche particulièrement le milieu politique de droite qui parle d'horaire bloc.

Cela vient aussi des parents qui doivent s'organiser pour emmener leurs enfants à l'école.

Les enseignants ne souhaitent pas être transformés en "gardiens" d'enfants pour arranger les parents. Chacune de ces positions est légitime.

Ce que Mme Lyon souhaite, c'est de donner la compétence aux conseils d'établissements d'organiser et de faire des projets d'harmonisation qui correspondent à leur réalité sur le terrain.

A l'étude aussi: quelle sera la valeur pédagogique de ces moments d'accueil?

Statuts des enseignants : D'après ses informations, Mme Lyon pense que notre salaire horaire est supérieur à celui des enseignants primaires. Dans la partie "questions-débats" M. Haller rectifiera en faisant remarquer que les enseignants du Cin sont en classe 14-18 et les primaires en 15-20 et que c'est la prise en charge des élèves qui est plus chère au Cin.

Formation : La HEP rencontre de très grandes difficultés : préavis négatif de reconnaissance intercantonale.

Ce préavis est extrêmement sévère et nécessite une refonte complète de cette institution couplée au processus de Bologne qui institue une formation du type Bachelor de 3 ans suivies d'un Master de 2 ans. Un immense chantier... à suivre.

Scolarisation précoce - Cin à 3 ans : Mme Lyon est très partagée. D'un côté en voyant l'expérience tessinoise, cela à l'air formidable et d'un autre côté cet âge lui semble très jeune ...

Les autres partenaires de discussion seront les communes qui devront supporter les coûts d'infrastructures supplémentaires, ce qui risque de poser problèmes.

Elle est bien consciente que si école à 3 ans il y a, cela ne pourra pas se faire dans les mêmes structures.

Pistes de lecture au Cin: Quels sont les objectifs au Cin et note que nous souhaitons un document de pistes. Insiste sur la nécessité d'avoir un positionnement clair sur les divers enjeux.

Pour conclure Mme Lyon fait remarquer à quel point notre cycle est au cœur des débats, tant au niveau suisse que cantonal, et nous assure à nouveau que rien ne sera jamais tranché sans avoir notre avis (par le biais de notre Association) et demande des positions extrêmement claires sur les questions débattues !

13. Échanges - débat

- Nous avons des collègues spécialistes de la petite enfance qui sortent aussi d'une Haute Ecole, on ne va pas grignoter sur leur travail.
C'est lourd de reporter tous les maux de la société sur l'école.
On souhaite que les rôles soient clarifiés: École - Petite enfance.
ACL: Effectivement, à chacun son métier. Toutefois, pour l'enfant qui passe sa journée à manger des chips devant sa télé, dès lors qu'il n'y a pas d'obligation de l'envoyer à l'école, l'Etat n'a pas d'outil pour "sauver" cet enfant si ce n'est par le biais de la SPJ. Il y a aussi pénurie de crèches et pénurie de place.
- Harmonisation des horaires et école à 3 ans. Ce qui dérange maintenant c'est qu'on ne parle plus de pédagogie mais d'horaire. Nous souhaitons mettre l'accent sur la pédagogie. Quant aux objectifs, ils existent ils méritent d'être clarifié ou précisés.
ACL: Partage ce point de vue. Plus les objectifs seront clarifiés, mieux on pourra défendre le point de vue des enseignants du Cin. Nous serons protégés des demandes fortes ... du n'importe quoi. Est consciente qu'il ne faut pas faire fi des questions pédagogiques pour simplement arranger les parents. Espère pouvoir compter sur les Associations lors des débats entre communes et cantons sur qui fait quoi et qui paie quoi.
Il serait important qu'il y ait une journée de travail sur les thèmes concernant les enfants de 0 à 6 ans afin de clarifier le métier ... qui fait quoi?
- Simone Leresche : il y a deux courants au Cin : l'un qui met l'accent sur un travail de socialisation et l'autre sur les apprentissages. On souhaite mettre l'accent sur la pédagogie. Les objectifs existent, ils méritent d'être clarifiés.
ACL: Tant la socialisation que la préparation au primaire mériterait une journée de débat - travail qui permettrait aussi de réaffirmer qui a la charge de la socialisation et qui prépare au primaire?
- Coûts aux communes mais coûts à l'Etat aussi ?
- A propos des coûts: Il faudrait rendre les conditions actuelles acceptables, nous avons en certains endroits des classes surchargées.
- Comment est-ce possible que cela coûte moins cher de mettre les enfants plus tôt à l'école dans de bonnes conditions?
ACL: Cite quelques chiffres sur le coût d'un enfant :

en garderie:	24'000.- / année
maman de jour:	16'000.- / année
école:	20'000.- / année en moyenne
école enfantine:	10'000.- / année (selon SPV)

Le débat politique va quelques fois tellement vite que le GC peut obliger par le biais d'une motion à prendre des décisions. On se doit donc de réfléchir avant pour y répondre. Les communes sont aussi un important lobby.

- En avançant l'âge d'entrée à 3 ans on n'aura pas des enfants qui seront meilleurs lecteurs en fin de scolarité.
ACL: C'est évidemment une manière naïve de voir les choses . Avant même la lecture, c'est la maîtrise de la langue française qui est en jeu.
- J.Daniélou: Si l'on observe les bons résultats de la Finlande (PISA) par exemple, on constate que celle-ci n'est pas ou peu confrontée au problème du plurilinguisme et que ses élèves débutent leur scolarité vers 6 ans 1/2. Le canton du Tessin qui a son école qui débute à 3 ans n'est pas vraiment bien classé ... mais on fait dire aux chiffres ce qu'on veut!
- Mme ACL conclu en invoquant un élément: Je partage votre inquiétude par rapport à l'augmentation de l'âge de la retraite mais je confirme ce que M. Haller a dit: ce document n'est qu'un catalogue dont tous les éléments ne seront pas tous repris...
- J.-M. Haller nous donne encore quelques conseils:
Faites attention à votre contrat de travail!
- Si on passe du Cin au Cyp, attention au nombre de périodes car, par exemple, 20 périodes au Cin correspondent sur le plan salaire à 20/23 e mais seulement à 20/28e au Cyp , ce qui fait une sacrée différence!
- Si on accepte des périodes de Cif pour compléter son horaire, il faut savoir qu'elles sont payées au tarif primaire, ce qui fait que vous ne travaillez plus à plein temps.
- A 3 ans de la retraite, faites attention au montant du salaire cotisant qui est supérieur au primaire.

Conclusion et remerciements

Monique Capt:

“Je reprends une dernière fois la parole pour vous remercier toutes et tous de votre attention et de vos interventions. Il en a été pris bonne note et s’il est trop périlleux d’en faire une synthèse sur le champ, elles enrichiront nos réflexions futures.

Je remercie Mme Lyon du temps qu’elle nous a consacré, des réflexions dont elle nous a fait part, et de l’écoute qu’elle a manifesté à notre égard.

Je remercie M. Hoefflin et les membres de la Commission Cin de sa présentation et des propositions émanant de leur recherche.

Si nous sommes heureux de savoir les objectifs et les visées pédagogiques de l’école enfantine un peu clarifiés, nous imaginons un jour, mais pas trop lointain, où ceux-ci ne seront plus vaudois, mais romands!

Le comité de l’AVECin va , de son côté, défendre encore et toujours une école de qualité et des conditions d’enseignement satisfaisantes et motivantes.

Il a bien entendu le message de Mme Pittet, et est ouvert à un dialogue ou une rencontre avec l’APE

Il restera ouvert à la discussion concernant les changements, si ceux-là permettent une meilleure prise en charge des élèves et une amélioration de leurs conditions d’apprentissage.

Il continuera à demander haut et fort, une formation de qualité pour les enseignantEs ayant la charge de jeunes élèves, car il affirme que plus les enfants sont jeunes, plus les qualités pédagogiques de l’enseignantEs doivent être élevées.

Pour terminer, je voudrais remercier chaleureusement tous les membres du comité de l’AVECin pour leur travail et leur engagement.

Je vous invite maintenant à l’apéritif qui est préparé dans le hall...”

Mur, le 27 novembre 2004

La secrétaire:

Christiane Regli

avec l’aide très appréciée de:

Dominique Blanc et Marie-Laure Masson